

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2022 À 18 HEURES 30

N° DEL2022_017 : ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE ALBI-INNOPROD –
CESSION DE PARCELLES À LA SEM ARAC POUR L'INSTALLATION DE PÔLE
EMPLOI

L'an deux mille vingt deux, le huit février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 8 février 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jérôme CASIMIR

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Frédéric CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy PERLIN-COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés :

Madame Sylvie FONTANILLES CRESPO, messieurs David DONNEZ, Patrick MARIE

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Marie-Pierre BOUCABEILLE (pouvoir à Michel FRANQUES), Naïma MARENKO (pouvoir à Roland GILLES), Odile LACAZE (pouvoir à Laurence PUJOL), Nathalie FERRAND-LEFRANC (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marc VENZAL (pouvoir à Jérôme CASIMIR), Michel TREBOSC (pouvoir à Eric GUILLAUMIN)

Votants : 47

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 8 FÉVRIER 2022

N° DEL2022_017 : ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE ALBI-INNOPROD - CESSIION DE PARCELLES À LA SEM ARAC POUR L'INSTALLATION DE PÔLE EMPLOI

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Roland GILLES, rapporteur,

Les services de Pôle Emploi louent actuellement :

- des bureaux au sein de la maison commune Emploi Formation situé au centre-ville d'Albi, rue Gabriel Compayre, pour leur agence de proximité ;
- des bureaux situés rue Gustave Eiffel, ZA Albitech à Albi pour la direction territoriale Tarn Aveyron.

Dès 2017, la direction régionale a fait le constat que les bureaux sont sous-dimensionnés et ne sont plus adaptés à un mode de fonctionnement interne qui évolue pour privilégier un accueil des demandeurs d'emploi exclusivement sur rendez-vous.

Un premier projet d'implantation a vu le jour en 2018 à proximité de la rocade mais n'a pas abouti dans un contexte national d'évolution des missions de Pôle Emploi.

Conforté dans ses missions depuis lors, Pôle Emploi a relancé début 2021 son projet de regroupement, dans un même bâtiment, de l'agence de proximité d'Albi ainsi que la direction territoriale Tarn Aveyron.

Après présentation de plusieurs lieux d'implantation par les acteurs privés et la communauté d'agglomération de l'Albigeois, le choix de Pôle Emploi est arrêté fin novembre sur le pôle services d'Albi-Innoprod, plus précisément sur son extrémité Est. L'opérateur public prévoit de construire sur les lots n°I-17d, I617f et I-17h du macro-lot I17 d'une surface totale de 3600 m² environ.

Le projet immobilier consiste en la construction d'un bâtiment de 1500 m² de surface de plancher, probablement en R+2, avec une partie du bâtiment permettant l'accueil du public et une autre partie pour les bureaux administratifs. Le parking (80 places) sera également divisé en deux parties, une partie dédiée aux visiteurs et une dédiée au personnel.

La vente des terrains destinés à accueillir les futurs locaux de Pôle Emploi sera effectuée au profit de la société d'économie mixte (SEM) ARAC (agence régionale aménagement construction) qui assurera le portage immobilier pour le compte de ce dernier.

Le prix de vente envisagé pour ces terrains est fixé à 60 € HT/m², conforme au tarif pratiqué pour les différentes activités de service. L'avis de France Domaines, sollicité préalablement à la réalisation de toute cession, s'établit à 60€ HT/m².

Aucune aide à l'immobilier de la communauté d'agglomération de l'Albigeois n'est envisageable sur ce dossier qui devra pour autant, à l'occasion de cette première installation sur ce macro-lot, effectuer concomitamment des travaux de voirie et de desserte des réseaux secs, humides et annexes.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 25 janvier 2022,

VU l'avis des Domaines du 26 janvier 2022,

CONSIDÉRANT l'intérêt à commercialiser le parc technopolitain et à accompagner les structures de l'emploi,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la vente à la SEM ARAC ou à toute autre personne morale s'y substituant agissant pour le compte de Pôle Emploi, des lots n° I 17d, I17f et I17h de la zone d'aménagement concertée Albi-Innoprod, pour une surface estimée à 3600 m² avant arpentage, à des fins de construction d'un bâtiment tertiaire.

FIXE le prix de cession de 60 € HT/m² TVA sur marge en sus, soit une transaction de 216000 €, TVA sur marge en sus.

AUTORISE madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou monsieur le vice-président délégué, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 8 février 2022,

Le directeur général des services,

Olivier LEVREY